



Conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024

OBJET : COOPÉRATION INTERNATIONALE

27/ Institut Français de Jerusalem - Programme ' SAWA
SAWA '

Soutien à la scène artistique et culturelle palestinienne -
Résidences artistiques

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20241017-DEL20241017_27-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 27

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	33
Absents représentés.....	8
Absents excusés.....	7
Absents non excusés.....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX SEPT OCTOBRE à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 27

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme PETER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme MEDEVILLE, M. AUBRY, M. BADI, M. HARDOUIN, M. KHALED, M. MASTOURI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. GUESMI, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. BOUILLAUD, Conseiller municipal, représenté par M. FOURDRIGNIER,
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,
Mme HALLAF-ISAMBERT, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. MALHEIRO, Conseiller municipal, représenté par Mme MEDEVILLE,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
Mme OUABBAS, Conseillère municipale, représentée par Mme LE FRANC,
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par M. BADI.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
M. SEBKHI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. OURABAH-BERTOOUT, Adjoint au Maire,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
M. MRAIDI, Conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



COOPÉRATION INTERNATIONALE

27/ Institut Français de Jerusalem - Programme ' SAWA SAWA '

Soutien à la scène artistique et culturelle palestinienne - Résidences artistiques

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.1115-1,

considérant l'engagement de la Ville pour une paix juste et durable en Palestine,

considérant qu'Ivry-sur-Seine, ville messagère de la paix, symbolise son engagement auprès du peuple palestinien à travers sa participation au projet de soutien de la scène artistique et culturelle palestinienne en période de crise,

considérant que la Ville souhaite, à travers l'accueil et l'hébergement d'artistes palestiniens, participer au programme de résidences artistiques initié par l'Institut français de Jérusalem, intitulé « SAWA SAWA »,

DELIBERE

Adopté à la majorité

par 36 voix pour, 5 abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'accueil et d'hébergement d'artistes palestiniens pour trois mois (avril à juin 2025), afin de participer au programme « SAWA SAWA », initié par l'Institut français de Jérusalem, et consistant en l'organisation de résidences artistiques.

ARTICLE 2 : PRECISE que cet accueil fera l'objet d'un temps de restitution et d'échanges avec les ivryen.nes.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal 2025.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23/10/2024